PREVENTION Feux de récoltes



Planifier

Organiser les récoltes à proximité des axes autoroutiers ou lignes ferroviaires en dehors des périodes de forte circulation (départs en vacances).



Réaménager

En cas de risque d'incendie élevé (forte chaleur, sécheresse, vent...), privilégier les récoltes **avant 12h00 ou après 16h00**.



Équiper

Prévoir une tonne à eau et un déchaumeur à proximité de la coupe, un **extincteur** à poudre pour le matériel et à eau pour les cultures, un **téléphone** pour alerter les sapeurs-pompiers (18/112) en cas de départ de feu. Installer un pare-étincelles sur les organes d'échappement et un coupe batterie sur les engins non équipés.



Vérifier

Le bon *fonctionnement* des engins agricoles (absence de fuites, nettoyage régulier des filtres...), L'*intégrité* des fils électriques et l'entretien des courroies.

En cas de départ de feu Sécuriser et agir



Avertir

Appeler les secours (18 ou 112) et indiquer précisément à la fois la *localisation* de l'incendie, sa *nature* (récolte, chaume, engin...), son *étendue* et son *importance*.



Agir

Dans l'attente des secours, *limiter* si possible la propagation des flammes en *arrosant* les zones à proximité, en créant une *tranchée* coupe-feu.



Accueillir

Organiser l'accueil et le *guidage* des secours depuis la route principale jusqu'au lieu de l'incendie.